

SERVICE CLIENTELE

DMC



Pour une renégociation du Protocole Performance de la relation Client à distance



Depuis la signature du Protocole Performance de la Relation Client à Distance le 27 novembre 2018, les métiers et l'environnement de la Relation Client à Distance ont connu des évolutions majeures, accentuant la nécessité d'adapter le cadre social et professionnel des agents.

C'est pourquoi L'UNSA Mobilité en demande la renégociation !!!





Les agents de la Relation Client à Distance méritent un cadre social à la hauteur de leurs missions et de leur engagement.

Nos constats:

- ✓ Le métier a changé, les outils aussi : il faut réévaluer l'impact réel des technologies sur les conditions de travail et les effectifs.
- ✓ La qualité de vie au travail et le télétravail doivent être repensés : les agents attendent un encadrement clair, juste et humain.
- ✓ Les parcours professionnels et les rémunérations doivent être rendus plus équitables et attractifs, pour l'ensemble des personnels.

L'UNSA Mobilité porte vos revendications :

- Adaptation des formations et accompagnements aux nouvelles compétences
- ✓ Évaluation des effets du digital sur les métiers et les équipes
- ✓ Renforcement des mesures en faveur de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail
- ✓ Révision et actualisation des modalités de carrière et des grilles de rémunération

ENSEMBLE, faisons évoluer la Relation Client à Distance!







